and some of the newspapers of the Dominion objected, after that measure passed the House, on the ground that he did not recognize in any way the political rights of people of that country, or rather their right to a voice in the formation of their Government. He thought it unfortunate that they did not, and as a member of that Government he took his share of the blame for not more strongly recognizing the rights of the people there to some share in the Government of their country. If the Government of the day had come down with a measure to amend that Bill so as to concede to the people there and those shortly to go there the right of managing their own affairs, although in some of its details it might have been objectionable, he would not have proposed an alternative measure to that which the Government had proposed; but instead of framing a measure of that kind, the Government had gone just as far to the other extreme. They now erred just as much in proposing a measure calculated for people accustomed to Government, and the machinery of Government, in the Bill they expected to pass that House, as they did last session in adopting an autocratic system of Government. Why should not the Government take the happy medium? What pressure was behind them which compelled them to give those people, just emerging from a condition of serfdom, that complex form of Government? He had not heard from any source of information, reasons why it was expedient or necessary in any degree. It was an expensive system, and that expense would fall, not only on the people of the new Province, but would burden the whole Dominion. It would create dissatisfaction throughout the entire country. They had been obliged to make great concessions to Nova Scotia. They had made great sacrifices to obtain the good will of the Secretary of the Provinces. But what inducement was there to make a Bill of that kind for people who did not ask for it? He protested against the Bill, and called upon many of the members opposite, whom he knew were zealous friends of the Government and had discussed the various difficulties which met them in an earlier part of their career, but whom he knew were as anxious as any one on his side of the House to see a successful Bill framed, he called on them to aid him in his endeavours to perfect the measure. In the Lower Provinces the Government had lost many supporters in consequence of the course they had taken in the matter. In Lower Canada, though he was not aware of any special causes of dissatisfaction, since the views of that Province were likely to prevail, he did not see any cause of complaint, but since the rebellion of 1837, of which he had some recollection, he had not known a time when there was so much political excitement and

sance s'y sont opposés, après son adoption en Chambre, sous prétexte qu'il ne tient aucunement compte des droits politiques des gens de cette région, ou plutôt de leur droit de vote concernant la formation de leur gouvernement. Il le déplore et à titre de membre de ce Gouvernement, il se sent en partie responsable de ne pas avoir mieux reconnu leurs droits de jouer un rôle actif dans le gouvernement de leur pays. Si le Gouvernement actuel avait proposé une mesure visant à amender ce Bill pour accorder à la population actuelle et future, le droit d'administrer ses propres affaires, même si on peut s'élever contre certains détails de la mesure gouvernementale, il n'en n'aurait proposé aucune autre; au lieu de concevoir un projet de loi de ce genre, le Gouvernement exagère dans l'autre sens. En proposant le Bill qu'il veut faire voter à la Chambre, projet destiné à des personnes habituées aux rouages de la machine gouvernementale, il se trompe tout autant que lors de la session précédente où l'on a adopté un système autocratique de gouvernement. Pourquoi le Gouvernement n'adopte-t-il pas le juste milieu? Qu'est-ce qui le pousse à donner à ces gens à peine sortis d'un état de servage, ce mode compliqué de gouvernement? Aucune source d'information ne parle des raisons qui le rendent tant soit peu pratique ou nécessaire. C'est un système coûteux dont les frais retomberaient sur les épaules de la population de la nouvelle province et de l'ensemble de la Puissance. Il en résulterait de l'insatisfaction dans tout le pays. Le Gouvernement a été forcé de concéder beaucoup à la Nouvelle-Écosse. Il a fait de grands sacrifices pour susciter la bonne volonté du secrétaire aux Provinces. Mais quelle raison l'a poussé à rédiger un tel projet de loi pour des gens qui ne l'avaient pas réclamé? Il proteste contre le Bill et fait appel à plusieurs députés de l'Opposition qui sont des amis enthousiastes du Gouvernement et qui ont discuté des divers problèmes rencontrés jadis au cours de leur carrière politique, mais qui sont aussi désireux que quiconque de son côté de la Chambre d'en venir à un projet de loi réussi; il sollicite donc leur appui dans ses tentatives pour parfaire le projet de loi. Dans les provinces du Bas-Canada, le Gouvernement a perdu plusieurs adhérents à la suite de la politique adoptée à ce sujet. Dans le Bas-Canada, quoiqu'il ne soit pas au courant de motifs précis d'insatisfaction, les opinions de cette province avant toutes les chances de prédominer, il ne constate aucun motif de plainte, mais depuis le soulèvement de 1837, dont il se souvient quelque peu, il n'a pas connu d'époque avant aujourd'hui où il y ait eu autant d'agitation politique et d'insatisfaction à propos de l'administration de la chose publique qu'en Ontario. Il n'a jamais connu un Gouvernement aussi impopulaire; et il n'a jamais